

Pourquoi et comment contribuer à la COP22 ?

La COP21¹ de Paris marque le basculement de l'économie mondiale vers une économie bas-carbone. A l'aube de la COP 22 de Marrakech, saisissez les opportunités qu'offre la lutte contre le changement climatique pour créer et développer votre activité !

Votre responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) c'est notamment de lutter et de vous adapter au changement climatique. Vous contribuez ainsi à [l'Objectif 13](#) de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et transformez les risques en opportunités ! En effet, selon une étude de France Stratégie, un service du Premier Ministre, on observe un écart de performance économique d'environ 13 % en moyenne entre les entreprises qui mettent en place des pratiques RSE² et celles qui ne le font pas ». ([Télécharger l'étude ici](#))

Voici 5 raisons et 13 propositions d'actions pour contribuer à la COP 22. Les raisons et les propositions sont détaillées dans le guide (contacts, documents ressources etc.)

Informez nous de votre contribution à la COP 22 en remplissant ce [questionnaire](#)

#Risques : anticipez les risques et réduisez vos coûts de production.....	2
1) Déployez dans votre entreprise des solutions prêtes à l'emploi	2
#Sens : impliquez et motivez vos salariés.....	2
2) Organisez une simulation de la COP 22 dans votre entreprise	2
3) Impliquez vos salariés dans le développement de votre stratégie Climat.....	2
4) Rejoignez le Global Compact des Nations Unies.....	2
#Innover : développez de nouveaux produits et services.....	3
5) Du 7 au 18 novembre (Marrakech) : Découvrez les solutions et leaders de votre secteur....	3
6) Développez des partenariats avec les PME marocaines de votre secteur.....	4
7) Candidatez à « Initiatives PME » : Jusqu'à 200 000 euros en moins de 6 semaines !	4
#Notoriété : valorisez votre image	4
8) Prenez des engagements individuels et collectifs.....	4
9) Signez la déclaration de Nantes : Soutenez l'objectif de l'Accord de Paris.....	4
#Développer : obtenez de nouveaux marchés.....	4
10) Présentez vos solutions en ligne sur le Hub des solutions	5
11) Présentez vos solutions dans l'espace innovation de la COP 22.....	5
12) Participez à « Light us » la caravane de véhicules électriques de Paris à Marrakech	5
13) Etablissez des partenariats Publics-Privés.....	5

¹ COP 21 : 21^{ème} Conférence des Parties signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

² RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises : "Intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes." Définition de la commission européenne

#Risques : anticipez les risques et réduisez vos coûts de production

En 2006 l'étude réalisée sous la responsabilité de Nicholas Stern, ancien économiste en chef de la Banque mondiale estimait que les dommages collatéraux du changement climatique pourraient coûter 20% du PIB mondial. Pour la première fois depuis 2006, le dernier rapport du Forum Économique Mondial sur les risques dans le monde classe le changement climatique à la première place.

Luttez et adaptez-vous au changement climatique pour développer votre entreprise. De nombreuses bonnes pratiques sont prêtes à l'emploi et partagées sur de sites dédiés. Voici une liste non exhaustive :

- 1) Déployez dans votre entreprise des solutions prêtes à l'emploi
 - Optimisez votre consommation de matières premières et d'énergie [ici](#)
 - Elaborer une politique d'achats responsables [ici](#)
 - Devenez producteur d'énergie renouvelable [ici](#)
 - Investissez dans une coopérative d'énergie partagée [ici](#)
 - Placez votre épargne dans un fond d'Investissement Socialement Responsable (ISR) [ici](#)
 - Créez des symbioses industrielles avec les PME de votre territoire [ici](#)
 - Mettez en place un système de co-voiturage [ici](#)
 - Végétalisez votre entreprise [ici](#)
 - Créez une Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne [ici](#)
 - Mettez en place une filière de gestion des déchets [ici](#)
 - Mettez en place un composteur collectif [ici](#)
 - Sites de référencement de solutions :
 - [Book climat du Collège des Directeurs de Développement Durable \(C3D\)](#)
 - [Le hub des solutions climat](#)
 - [Bipiz](#)
 - [My positive impact](#)

#Sens : impliquez et motivez vos salariés

2) Organisez une simulation de la COP 22 dans votre entreprise
Sensibilisez vos salariés en organisant une simulation de négociation climatique [ici](#).
Témoignage d'expérience [ici](#).

3) Impliquez vos salariés dans le développement de votre stratégie Climat
Libérez la créativité de vos salariés en les impliquant dans l'élaboration de votre stratégie de lutte et d'adaptation au changement climatique. Plus d'informations [ici](#).

4) Rejoignez le Global Compact des Nations Unies
Donnez un cadre de référence à votre stratégie. Le Global Compact est un cadre d'engagement volontaire, référentiel international, plateforme d'actions et d'échanges, et la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale avec près de 14.000 participants dans 170 pays.

[Rejoignez](#) le réseau français et mobilisez vos salariés pour qu'ils répondent par leur métier au défi du changement climatique, Objectifs de développement durable N°13 des Nations Unies.

#Innover : développez de nouveaux produits et services

Avant pendant et après la COP 22 de nombreux évènements et salons sont organisés. L'occasion de développer des partenariats avec les acteurs innovants de votre secteur et de votre territoire.

5) Du 7 au 18 novembre (Marrakech) : Découvrez les solutions et leaders de votre secteur

A) Consultez **le programme de tous les évènements officiels**, « sides events » [ici](#)

B) **Un agenda regroupant toutes les manifestations françaises** d'entreprise est à votre disposition [ici](#). Il est réalisé par La Coordination « Entreprises COP22 » qui rassemble les réseaux d'entreprises français et marocains dans l'optique de la préparation de la COP22.

- **Jeudi 10 novembre de 11h à 11h45** : Zone verte – Conférence espace Club France Développement durable/Comité21. Titre : Quelle coordination, quelle mobilisation des entreprises pour la COP22 ? Si vous souhaitez y prendre la parole n'hésitez pas à l'indiquer à contact@entreprisescop22.org

- **Lundi 14 novembre à 20h** : Soirée Coordination « Entreprises COP22 » Cocktail Rencontre avec Mustapha Bakkoury – Riad dans la médina (Riad Infinity Sea près du Mausolee Sidi Belabbass et Bab Taghzout - Arrêt Taxi : Zawiya - Medina – Marrakech)

Nous vous invitons nombreux à cette soirée conviviale de la Coordination de l'ensemble des réseaux Entreprises COP22, qui sera également l'occasion de poursuivre les échanges avec Mustapha Bakkoury, Président du directoire de l'Agence marocaine de l'énergie solaire et Président de la région Casablanca-Settat. [Inscription obligatoire pour accéder au Riad](#)

- **Mardi 15 novembre de 12h à 12h45** : Zone verte – Conférence espace Club France Développement durable/Comité21. Titre : Entreprises synergies entre acteurs et Coalitions pour l'après COP22 ? Si vous souhaitez y prendre la parole n'hésitez pas à l'indiquer à contact@entreprisescop22.org

- **Mercredi 16 novembre de 9h à 10h30** : Zone verte – Espace Conférence salle Moulouya Side Event Coordination Maroc France « Entreprises COP22 ». Titre : « Climat et Transitions : opportunités pour l'emploi ! » Si vous souhaitez y prendre la parole n'hésitez pas à l'indiquer à contact@entreprisescop22.org

C) 10 au 12 novembre (Marrakech) : **Exposition spéciale PME**

L'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de la France et l'Organisation Mondiale de la Propriété

Intellectuelle (OMPI) organisent une exposition spéciale PME dans la zone innovation de la COP 22. L'objectif de l'exposition est de mettre en avant des solutions technologiques novatrices mises au point par des PME et destinées à lutter contre le changement climatique. En marge de l'exposition, nous organisons trois tables rondes.

- 10 Novembre, de 15h à 17h : Economie et développement durable
- 11 Novembre, de 10h à 12h : Eau et agriculture
- 11 Novembre, heure à déterminer : Energie renouvelables

6) Développez des partenariats avec les PME marocaines de votre secteur

La Chambre Française du Commerce et de l'Industrie du Maroc se mobilise pour la COP22 et lance de nombreuses initiatives avec l'organisation de rencontres professionnelles et la mise en œuvre d'actions concrètes en matière d'environnement et de développement durable.

Plus d'informations [ici](#). Contact : Charafa CHEBANI, Directrice du Pôle CFCIM-Business France, +(212) (0) 5 22 43 96 33, cchebani@cfcim.org.

7) [Candidatez à « Initiatives PME »](#) : Jusqu'à 200 000 euros en moins de 6 semaines ! Accélérez le développement et le déploiement de technologies et de services innovants en bénéficiant en moins de 6 semaines jusqu'à 200 000 euros de subvention. Les « Initiatives PME » recouvrent tous les domaines de l'innovation verte : transports, énergie renouvelables, efficacité énergétique, économie circulaire, biodiversité. C'est un programme créé par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI), des Ministères, l'ADEME et un ensemble de partenaires. Plus d'informations [ici](#)

#Notoriété : valorisez votre image

8) Prenez des engagements individuels et collectifs

Dans la continuité de la COP 21, la COP 22 permet aux entreprises de prendre des engagements individuels et collectifs pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Tous les engagements sont publiés sur une plateforme internationale publique nommée NAZCA [Cliquer ici](#).

9) Signez la déclaration de Nantes : Soutenez l'objectif de l'Accord de Paris.

Réunis à Nantes pour le premier Sommet Climate Chance, les organisations non-étatiques (collectivités, ONG, syndicats, entreprises...) ont réaffirmé l'extrême gravité de la situation dans une déclaration que vous pouvez signer. Elle souligne l'importance de contenir le réchauffement climatique en s'efforçant de rester au-dessous de 1,5°C et le caractère indissociable des agendas du climat et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Retrouvez l'intégralité de la Déclaration de Nantes des acteurs du climat [ici](#).

#Développer : obtenez de nouveaux marchés

Au-delà des risques et des contraintes, le changement climatique est une opportunité de développement pour votre entreprise. Beaucoup de TPE et PME intègrent déjà le changement climatique, et plus généralement le développement durable à leur stratégie d'entreprise. Plus d'informations [ici](#)

10) Présentez vos solutions en ligne sur le [Hub des solutions](#)

Ce Hub des Solutions Climat vise à partager largement les projets innovants d'atténuation, d'adaptation et de financement de l'ensemble des acteurs non étatiques qui participent à la transition vers un monde bas carbone. Plateforme en anglais et en français, ce Hub a vocation à devenir une vitrine mondiale des solutions imaginées par les acteurs de toutes natures et de toutes nationalités. Les solutions sont classées par secteur d'activité, par type de solution et par bénéfice pour une recherche facilitée.

11) Présentez vos solutions dans l'espace innovation de la COP 22

L'espace innovation regroupera toutes les technologies innovantes pour s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique. La CFCIM-Business France a réservé un espace qui vous permet de présenter votre entreprise et vos activités.

- Optimisez votre présence en mutualisant vos coûts d'exposition
- Bénéficiez d'une plateforme B to B d'échanges et de networking
- Bénéficiez d'une réelle visibilité et d'un rayonnement à travers le plan de communication multicanal de l'Espace Solutions France-Maroc by CFCIM (presse, radio, digital, réseaux sociaux).

Contact : Charafa CHEBANI, Directrice du Pôle CFCIM-Business France, +(212) (0) 5 22 43 96 33, chebani@cfcim.org Plus d'informations [ici](#)

12) Participez à « Light us » la caravane de véhicules électriques de Paris à Marrakech

Soutenu par les organisateurs de la COP 21, de la COP 22 et la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique. L'Institut MIPAI organise une caravane de véhicules électriques qui voyagera de Paris le 6 novembre et arrivera à Marrakech le 10 novembre pour la COP22. Elle emportera avec elle une torche photovoltaïque. A l'image de la Flamme Olympique, cette torche servira de témoin que les nations se passeront symboliquement à chaque nouvelle édition de la COP. Plusieurs entreprises s'associent à ce projet afin de promouvoir leurs solutions. Plusieurs possibilités de partenariat sont proposées. Plus d'informations [ici](#).

Contact : Ayoub MAKHLOUFI : a.makhloufi@themipai.org / 06.68.06.60.51

13) Etablissez des partenariats Publics-Privés

La COP22 est une opportunité exceptionnelle pour mettre en relation les acteurs publics et privés afin de conclure des partenariats Public-Privé. Déposez vos propositions [ici](#)



Pour en savoir plus, suivez les liens :

- UNFCCC
- Site officiel de la COP 22
- Boîte à outils COP21 du Global Compact France : L'accord de Paris et ses implications pour le secteur privé (Webinars, infographies, articles, power points etc.)
- Contact : Pierre Monnier, chargé de mission RSE, CGPME : pmonnier@cgpme.fr

